



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Ship Refits and Conversions / Radoubss et  
modifications de navires and / et  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6C2, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CCGS PIERRE RADISSON VESSEL LIFE EX	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F7049-160074/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 012
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F7049-160074	<b>Date</b> 2016-07-14
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$MD-031-25863	
<b>File No. - N° de dossier</b> 031md.F7049-160074	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-07-25</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Bilodeau, Allen	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 031md
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-2912 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
F7049-160074/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
F7049-160074

Amd. No. 12 - N° de la modif 12  
File No. - N° du dossier  
031md F7049-160074

Buyer ID - Id de l'acheteur  
031md  
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **La modification n° 12 vise à publier les items suivants.**

- 1. Republier les Questions et réponses 15 à 19 en français. Malheureusement, les versions anglaise et française ont été interverties dans la Modification 11.**
- 2. La publication avec la version anglaise de cette Modification de la traduction en anglais du rapport du Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin concernant le relevé des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. La version française a déjà été publiée avec la modification 4.**

**PVN NGCC Pierre Radisson 2016 - # F7049 – 150372/A**

No	Question	No	Réponse
<b>Q1</b>	Les dessins AutoCAD dans les sections 14 et 18 ne concordent pas avec les dessins fournis et nous ne pouvons les ouvrir. Si vous n'êtes pas en mesure de joindre le dessin de référence, pouvez-vous s'il vous plaît le fournir en format PDF.	<b>R1</b>	Le dessin 221-H-101.pdf est ajouté à la section 14 du dossier technique, il comprend les 4 couches AutoCAD dans les fichiers séparés. Le dessin 06418-sf.pdf est ajouté à la section 18 du dossier technique, il comprend les pages 1 et 2 mentionnées à l'Annexe A, Section 18.2.1 représentant respectivement les côtés babord et tribord.
<b>Q2</b>	Afin de gagner du temps de préparation pour la soumission, est-ce que TPSGC acceptera une soumission expédiée par télécopieur ?	<b>R2</b>	Les soumissionnaires doivent se conformer aux exigences de l'Appel d'offres pour présenter leur soumission. Un soumissionnaire peut se qualifier pour une soumission retardée en expédiant sa soumission par un services prioritaires de Postes Canada au plus tard le jour précédent la date de clôture de l'Appel d'offres. Les directives pour se qualifier sont incluses dans les Instructions uniformisées 2003 (2016-04-04), Para. 07 - Soumissions retardées. Des directives supplémentaires suivront en cas de conflit de travail à Postes Canada.
<b>Q3</b>	Est-ce qu'un navire mis en cale sèche à Port Weller en Ontario sera acceptable ?	<b>R3</b>	Une Phase II de travaux pour le navire est prévue pendant les mois d'hiver à Montréal. Une mise en cale sèche aux installations de Port Weller sera acceptable si le soumissionnaire fait la démonstration dans son plan préliminaire que le navire soit sorti des Grands Lacs et de la Voie maritime du St-Laurent avant la fermeture.
<b>Q4</b>	Est-ce que la Garde côtière pourra fournir un équipage en décembre ou est-ce que le chantier peut fournir un équipage afin de faire transiter le navire hors des Grands Lacs avant la fermeture de la Voie maritime du St-Laurent ?	<b>R4</b>	La GCC n'acceptera pas un équipage fourni par l'entrepreneur pour naviguer le navire. La GCC ne peut s'engager à fournir un équipage en décembre à ce moment-ci car cela créerait une condition que le Canada devra accepter avec la soumission.
<b>Q5</b>	Est-ce que le navire peut-être remorqué hors des Grands Lacs avant la fermeture de la Voie maritime du St-Laurent ?	<b>R5</b>	Oui. Par contre l'entrepreneur doit inclure dans sa soumission le prix pour remorquer le navire de Port Weller à Montreal et rencontrer de nouvelles exigences ajoutées à l'Appel d'offres. Celui-ci sera modifié afin de refléter ces changements.

<b>Q6</b>	Article 7.13.1, est-ce que l'assurance responsabilité pour atteinte à l'environnement de \$ 5 000 000 est incluse ou s'ajoute-t-elle aux autres assurances ?	<b>R6</b>	L'assurance responsabilité pour atteinte à l'environnement à l'article 7.13.1 ou à l'annexe D est indépendante des autres assurances demandées.
<b>Q7</b>	Est-il possible d'avoir plus de précision sur la présence d'amiante à bord du navire ?	<b>R7</b>	Deux rapports intitulés "Rapport de relevé d'amiante - GCC - Pierre Radisson 2013 (002)" et "141-19427-02 Rapp Pierre Radisson Hazmat 20150206b (0002)" seront ajoutés au dossier technique.
<b>Q8</b>	Est-ce que la GCC peut fournir le calendrier de livraison du matériel fourni par le Canada ?	<b>R8</b>	Tous les équipements fournis par la GCC seront embarqués à bord du navire et ainsi transiteront au chantier naval avec le navire.
<b>Q9</b>	Est-ce que la période de soumission peut être prolongée?	<b>R9</b>	La date de clôture de l'Appel d'offres a été reportée au 20 juillet 2016.
<b>Q10</b>	Selon la section 33.3.2.16 de la spec du Radisson, pouvez-vous SVP fournir plus de détails sur les moteurs à être réparés comme l'information sur les plaques signalétiques ?	<b>R10</b>	Se référer aux pages 22 et 33 du document intitulé « Manuel hangar helicoptere » à la section 33 du dossier technique pour trouver l'information demandée.
<b>Q11</b>	Section 14.3.1 Question posée à la conférence des soumissionnaires. Est-ce que la garde côtière peut identifier les dix tuyaux de prolongement d'aspiration des pompes qui doivent être retirés pour nettoyer les caissons d'eau de mer et quelle est la longueur du tuyau pour estimer les rallonges de tuyau supplémentaires ?	<b>R11</b>	Les parties des caissons d'eau de mer qui ne sont pas accessibles doivent être nettoyées par rinçage seulement. Par conséquent, cela ne nécessite pas de retirer des tuyaux de prolongement des aspirations des pompes d'eau de mer. Aux endroits accessibles, le nettoyage doit être fait manuellement.
<b>Q12</b>	Section 14.3.2 Question posée à la conférence des soumissionnaires. SVP identifier les anodes qui doivent être débranchées, retirées et réinstallées, on ne peut pas soumissionner sur le texte et aucun plan des anodes n'a été fourni.	<b>R12</b>	Les parties des caissons d'eau de mer qui ne sont pas accessibles doivent être nettoyées par rinçage seulement. Par conséquent, cela ne nécessite pas de retirer des anodes. Aux endroits accessibles, le nettoyage doit être fait manuellement.

<b>Q13</b>	Section 46 .2.3.2 Question posée à la conférence des soumissionnaires. Est-ce que la Garde côtière possède une approbation pour le matériau actuel des plafonds ? L'EDT exige de l'entrepreneur de fournir des certificats pour le matériau et le fabricant du système demandé ne possède aucune certification, y compris SMTC ou autre société de classification.	<b>R13</b>	Le produit "Fibrex Marine Board and flex 8" n'est plus fabriqué et en conséquence le produit mentionné à la section 46.2.3.2 n'est plus disponible. Par conséquent, l'entrepreneur peut choisir le produit suivant ou un autre produit de remplacement répondant aux normes SMTC pour la même application. SeaRox SL618NA fabriqué par Roxul et vendu par Acoustico. Contact : Andrée Boisvert, 418 653-9026 ; ABoisvert@acoustico.ca. Une fiche signalétique du produit est jointe en guise de référence.
<b>Q14</b>	À la modification 7, section 43.2.4, la Garde côtière a changé les écoutilles de biens fournis par le gouvernement à biens fournis par l'entrepreneur. Puisque ces écoutilles faisaient partie de l'Appel d'offres F7049-160007, pourquoi est-ce que la GCC ne fournit pas ces écoutilles ?	<b>R14</b>	Aucune des soumissions reçues suite à l'Appel d'offres F7049-160007 n'a été reconnue recevable. Le présent calendrier ne permet pas de retourner en appel d'offres et acquérir des écoutilles avant le début de la période des travaux du navire.
<b>Q15</b>	Nous demandons un prolongement d'une semaine à la date de clôture en raison du changement aux fenêtres à la section 42 de matériel fourni par le gouvernement à matériel fourni par l'entrepreneur.	<b>R15</b>	La date de clôture de l'Appel d'offres a été reporté au 25 juillet.
<b>Q16</b>	Un fournisseur ne peut pas fournir une certification de SMTC pour ces fenêtres, par contre elles sont approuvées par la classe. Est-ce que la GCC va accepter le certificat de la classe ?	<b>R16</b>	Veuillez vous référer à la Modification 10, item 3, sous-section modifiée 42.2.4.1 : " ... approuvée par Transports Canada ou une société de classification reconnue par Transports Canada. "
<b>Q17</b>	En raison du nombre de modifications et de changements à l'Appel d'offres pour le Pierre Radisson, nous croyons qu'afin d'être en mesure de soumettre une soumission recevable et compétitive, nous demandons un prolongement de 2 semaines à la date de clôture.	<b>R17</b>	La date de clôture de l'Appel d'offres a été reporté au 25 juillet.
<b>Q18</b>	Section 31.2.2 du devis, il devrait y avoir un manuel d'instruction Young and Cunningham avec les dessins mais ne semble pas avoir été inclus. Pouvez-vous SVP nous fournir ce document ?	<b>R18</b>	Le manuel d'instruction mentionné à la section 31.2.2 est le document intitulé "Soupapes de dalot_Instruction.pdf" déjà inclus à la Section 32 du dossier technique. Trois documents comprenant des dessins de valves et autres détails techniques sont ajoutés à la Section 31.2.2.

<b>Q19</b>	SVP confirmer que la soumission peut-être expédié par télécopieur avec les deux CD par un service de courrier ou Postes Canada si il y a encore du service.	<b>R19</b>	Veuillez vous référer à la réponse no 2 ci-dessus.
------------	---	------------	--